



Une École engagée pour le développement durable et la transition écologique

publié le 10/09/2019

Généralisation des éco-délégués

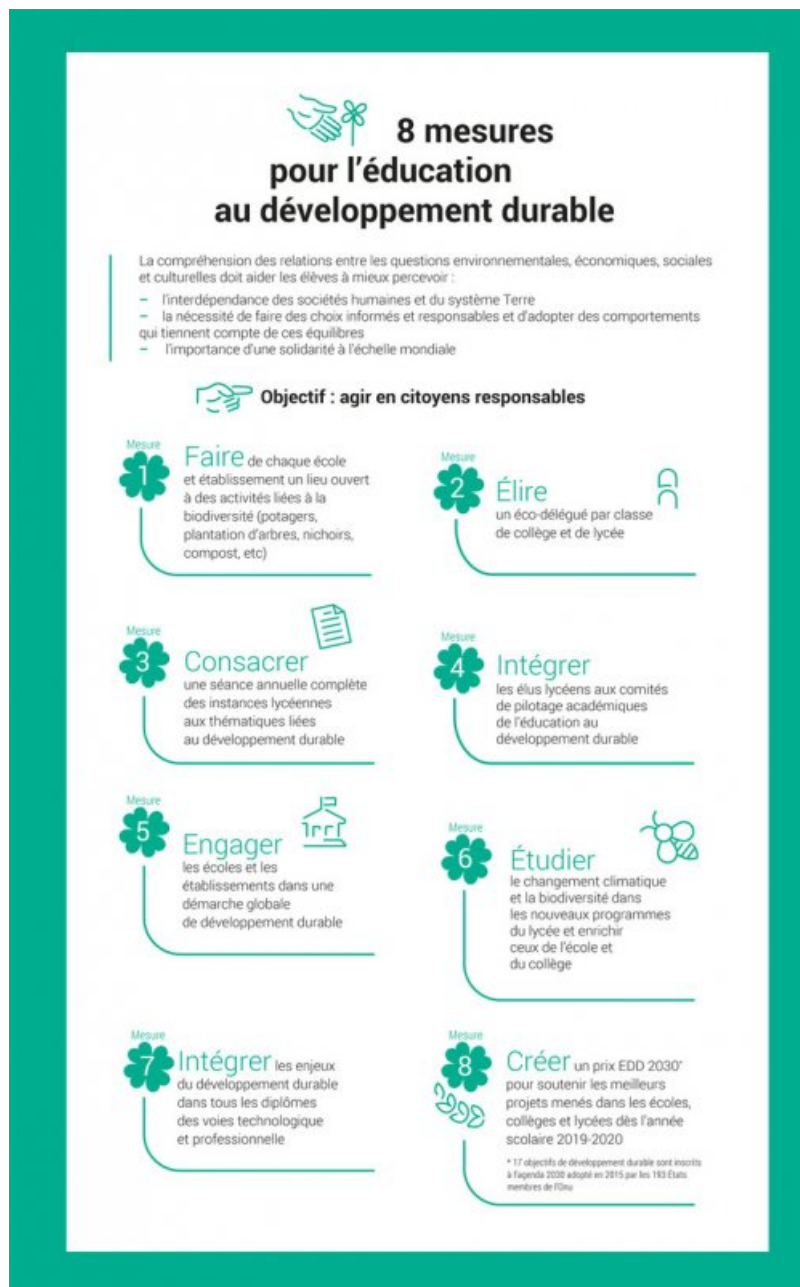
Descriptif :

L'éducation nationale est pleinement mobilisée dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité. La rentrée 2019 met pleinement en application ces objectifs. Les élèves sont appelés à être des acteurs majeurs de la transition écologique, et les écoles et établissements des lieux exemplaires de la protection de l'environnement.

En septembre 2019, les collégiens et les lycéens éliront un éco-délégué par classe. Sa mission sera de :

- sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, tri des déchets de la classe) ;
- identifier les projets contribuant à améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, lutter contre le gaspillage et promouvoir une action sur le territoire environnant l'établissement.

Tous ces projets doivent permettre aux écoles et aux établissements d'être à la fois les acteurs et les lieux effectifs de la transition écologique. C'est pourquoi ils sont invités à acquérir le [label école/établissement en démarche globale de développement durable \(E3D\)](#), détenu d'ores et déjà par 4 500 d'entre eux.



Consulter la circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019 :

► [Transition écologique : nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030](#)

► [Consulter la page dédiée du site ministériel](#)